



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-04-76-I
Date : 28 juin 2004
Original : FRANÇAIS
Anglais

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Devant : M. le Juge Liu Daqun, Président de la Chambre

Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier

Ordonnance rendue le : 28 juin 2004

LE PROCUREUR

c/

Mirko NORAC

ORDONNANCE PORTANT DÉSIGNATION D'UN JUGE DE LA MISE EN ÉTAT

Le Bureau du Procureur :

M. Mark Ierace

Le Conseil de l'Accusé :

Néant.

